



Abdoulaye TRAORE, Designer Malienne de collier , sculpteur, marchand d'Art et artisanat africain. Il répond aux questions de notre responsable du développement artistique du Mouvement d'Actions Panafricain Nah Jay Jay.

Abdoulaye TRAORE obtient son certificat d'étude primaire à Médina en 1979. A l'école de Missira, Il s'offre un diplôme d'étude fondamentale en 1983 pour le Lycée Bouillagui Fadiga. Avant le BAC, l'artiste abandonne ses études pour se consacrer à l'entreprise artisanale familiale, un magasin d'art et artisanat africain.

NJ (Nah JayJay) : Quels sentiments vous animent aujourd'hui quand vous portez un regards sur l'épisode de l'abandon de vos études au bénéfice de la gérance de l'entreprise artisanale familiale?

AT (Adoulaye Traoré) : La gérance de l'entreprise artisanale familiale, magasin d'art et l'artisanat Africain, est un métier qui m'a fasciné et m'a ouvert des portes. Je me réjouis d'être parvenu à la contribution de sa prospérité. J'ai beaucoup voyagé à travers l'Europe (France,Allemagne,Portugal,Belgique,pays-bas...) en participant à des salons artisanales et touristiques ainsi qu'à des festivals d'Art...

NJ : Des difficultés existent dans tous les domaines et je n'oserais croire que votre parcours soit une exception, qu'en dites vous selon votre si humble expérience?

AT : Ma plus grande difficulté naquit de la décision de démolition de notre village artisanale avec toutes nos marchandises et d'autres biens à BAMAKO au Village des antiquaires de N'golonina. Une opération orchestrée par la Mairie de ma commune II, sans aucune procédure judiciaire.

NJ : Devant un tel acharnement peu louable des autorités, avez vous bénéficié de quelques formes de solidarité de la part de la société civile?

AT : J'ajouterai que ce scandale fit tâches d'encre dans les médias de la place avec des titres ci après respectant la Privacy des auteurs des articles et organes de presses : « Le gouverneur fait Démolir sans décision 200 magasins par », « Le maire de la commune II, rase le village des antiquaires », « environ 300 magasin détruits et plus d'un milliard de Franc cfa de perte ».

NJ : Permettez moi de reconnaître l'ampleur de cette difficulté et de saluer votre courage en

vous priant de bien vouloir nous en dire plus sur vos actions de défense face à cette décision sans autorisation judiciaire.

AT : Après le musée de BAMAKO je ne pense pas qu'il fut un lieu massivement visité que le Village des Antiquaires. J'étais le premier conseillé du président du Village et cheville ouvrière de notre association. Comme vous le sauriez, nombreux de mes collaborateurs n'ayant été scolarisés ou d'un niveau moyen... Données que j'ai portées devant le juge afin d'obtenir réparation des dommages causés. Le procès contre la mairie et les hommes d'affaire bénéficiaire de notre site prirent une direction en ma faveur.. Hélas!

NJ : J'imagine que cela ne fit guère plaisir aux autorités communales et leurs coopérants! Quelles furent leurs réactions?

AT : Les Autorités communales furent partisans d'une machine infernale d'intoxication et de menace de mort contre moi. « Un serpent sans tête n'est qu'une corde». Ils sont les plus forts. Ne disposant pas des moyens nécessaires pour mettre en évidence leur pratique, j'ai préféré me retirer pour l'exile afin que soit préservé mon être, tout en essayant de continuer ma lutte.

NJ : Un long chemin et une page peintes d'une affaire aussi importante vous contraignent à l'exile, j'avoue que ce phénomène soit coutume... Que vous réservera votre choix par la suite et quels projets avez vous dans l'armoire du Conseillé que vous êtes?

AT : j'embrasse la poésie et l'écriture. je devrais créer un site internet comme support d'appuis à la lute de notre association pour notre dédommagement et en espérant récupérer Village des Antiquaires.

J'ai en route un livre récit des faits pour témoigner et dénoncer les injustices des administrations et pouvoirs publiques en Afrique et au Mali...

Ci-dessous quelques création de Abdoulaye TRAORE

{gallery}culture/Mali/galerie/abdoulaye_traore{/gallery}

*Interview réalisé par Nah Jayjay
Directeur Artistique de DAHIRY ART
Membre du M.A.P
Administrateur des Artistes du M.A.P.*

